



Mairie du Val-Saint-Germain

République Française – Département de l'Essonne - Arrondissement d'Etampes –Canton de Saint-Chéron

Téléphone : 01 64 59 00 10 – Télécopie : 01 64 59 04 11 – code postal : 91530

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VAL SAINT GERMAIN DU JEUDI 7 OCTOBRE 2021 A 19H

L'an deux mille vingt et un, le jeudi sept octobre en Mairie du Val Saint Germain se sont réunis les Membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur le Maire, Serge Deloges.

Présents : Serge Deloges, Françoise Mithouard, Eric Thiébaud, Nelly Larousse, Michel Palleau, Danielle Villain, Henri Demonceaux, Raymonde Sévéré, Marie Françoise Petitot, Sylvie Ollivier Henry, Pascal Pelletier, François Sarazin, Eric Lenoir, Maud Colbois, Didier Porée .

Absent(e) excusé(e) :

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h.

Madame Françoise Mithouard est nommée secrétaire de séance.

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 15 juin 2021.

ORDRE DU JOUR

1- Intervention de Pascale Boudart et de Thomas Dippe- présentation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Point sur l'avancée du Plan Climat Air Energie par la présentation des différents axes de travail de cette commission de la CCDH.

2 – Approbation de la Décision Modificative n°1

Afin d'équilibrer le budget d'investissement pour l'année 2021, le Conseil municipal délibère et vote la décision modificative n°1 qui consiste à passer 95 000 euros du budget de fonctionnement au budget d'investissement comme suit :

Fonctionnement vers	L'Investissement
615221 :- 35 000 (entretien des bâtiments publics)	2135 : +30 000 (installations générales)
615228 : -30 000 (entretien autres bâtiments)	2151 : +50 000 (réseaux de voirie)
615231 : -30 000 (entretien voiries)	2182 : +10 000 (matériel de transport)
	2188 : +5 000 (autres immobilisations corporelles)

Le conseil municipal délibère et vote.

Vote 15 pour

3 – Vote du Projet de Pacte de Gouvernance de la C.C.D.H.

Depuis le 27 décembre 2019, les Communautés de Communes peuvent décider d'élaborer un pacte de gouvernance dont le but est de garantir la transparence, la représentativité de chaque commune et la recherche du consensus dans le processus décisionnel pour que les élus locaux participent au fonctionnement intercommunal. Le 21 septembre, le Conseil Communautaire de la CCDH a acté la création d'un pacte de gouvernance.

Cette rédaction définit l'organisation de la Communautés de Communes durant le mandat en cours et ses différents objectifs.

Notre Conseil Municipal doit se prononcer sur ce projet qui sera entériné par la suite par le Conseil Communautaire.

Le Conseil délibère et vote.

Vote 12 pour, 3 abstentions, 0 contre

4– Approbation de l’adhésion de la ville de Dourdan à la S.E.O.E (Régie Eau Ouest Essonne), modification des statuts

La Commune de Dourdan a sollicité par délibération du 8 juillet 2021 le transfert de sa compétence globale « Eau potable » au Syndicat des Eaux Ouest Essonne (SEOS) au 1^{er} janvier 2022.

Le Comité Syndical du SEOS s’est prononcé favorablement à l’adhésion de la commune de Dourdan au SEOS pour la gestion de la compétence globale de l’eau. Le Conseil Municipal doit donner son accord à l’adhésion ou non de la ville de Dourdan au SEOS.

Le Conseil Municipal délibère et vote

Vote 15 pour

Suite à cette adhésion, le Conseil Municipal délibère pour une modification des statuts du SEOS.

Le Conseil Municipal délibère et vote

Vote 15 pour

5 – Nouvelle représentativité de notre commune à la S.E.O.E – 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

Les statuts étant validés par la Préfecture depuis juillet 2021, le Conseil Municipal doit statuer sur la nouvelle représentativité du SEOS à savoir 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants comme suit :

Délégués titulaires : Michel Palleau, Marie Françoise Petitot

Délégués suppléants : Maud Colbois, Nelly Larousse

Le Conseil Municipal délibère et vote.

Vote 15 pour

7 – Questions diverses

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Fait au Val Saint Germain le jeudi 7 octobre 2021.

Le Maire

Serge Deloges